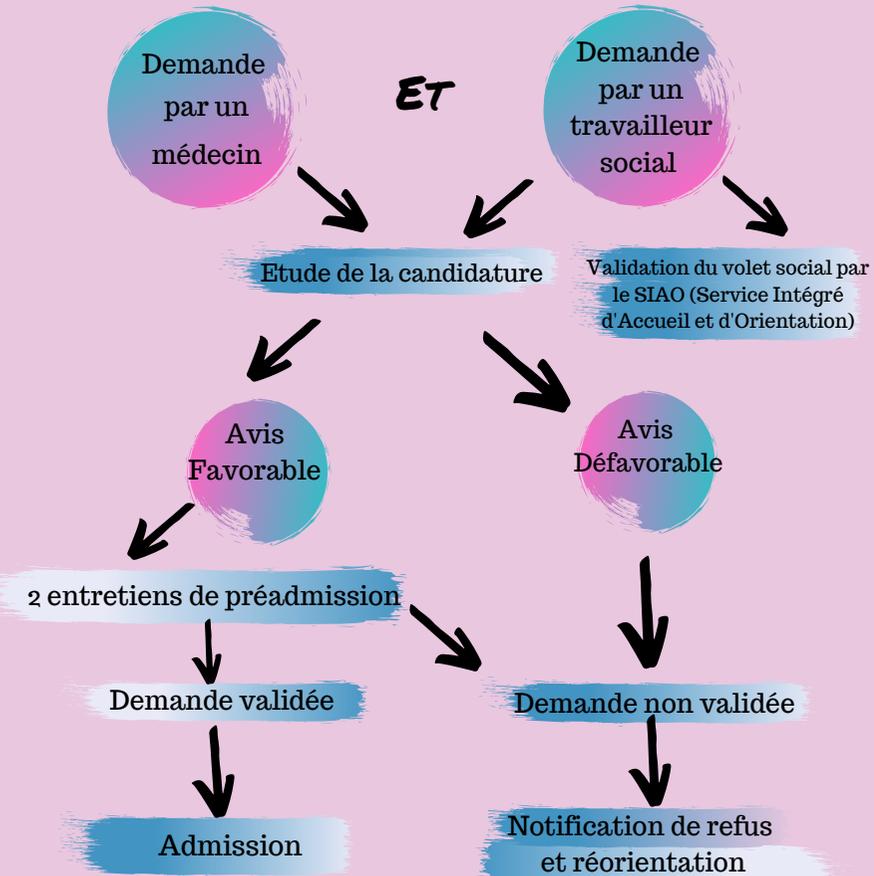


ACT: Appartement de Coordination Thérapeutique

Procédure d'admission



Dossier de candidature médical et social

VOLET MÉDICAL :

- Téléchargeable sur le site : www.asetis.re
- A renvoyer sous pli confidentiel au : 121 chemin Casabona, 97410 Saint-Pierre ou par fax sécurisé 0234885031

VOLET SOCIAL:

- A remplir sur la plateforme du SIAO
- Un exemplaire est également à transmettre à l'association par mail: admission-act@asetis.re



+262 (0) 262 25 80 81

accueil@asetis.re

121 chemin casabona
97410 Saint-Pierre

@associationasetis

associationasetis

Les ACT: une étape vers le retour à l'autonomie

Une équipe pluridisciplinaire

Objectif général: Permettre à la personne de bénéficier d'un hébergement en milieu ordinaire et d'un accompagnement médico-psychosocial, basé sur un projet individualisé dont les objectifs sont fixés conjointement par la personne accompagnée et l'équipe des ACT.

La finalité étant que cette personne puisse retrouver une autonomie dans les divers champs de sa vie quotidienne.

Personne bénéficiaire :

- personne majeure, avec ou sans enfant, célibataire ou en couple
- atteinte d'une pathologie chronique nécessitant des soins et un suivi médical
- en situation de fragilité sociale et psychologique



Agrément & Lieu d'hébergement : 21 appartements meublés, équipés et localisés à Saint-Pierre dont:

- 1 accessible aux personnes à mobilité réduite
- 2 adaptés pour l'accueil d'une famille
- 18 individuels

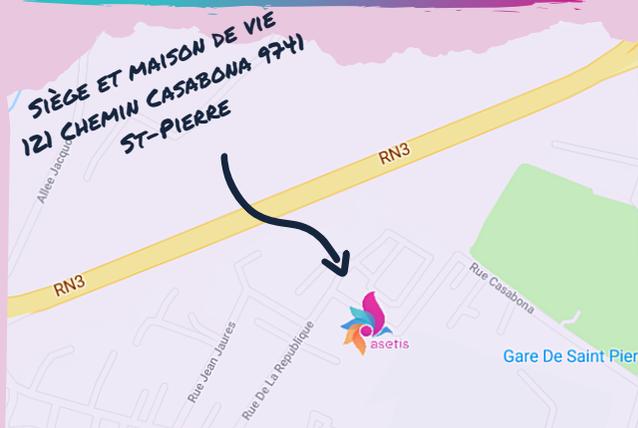
Durée du séjour initiale : 18 mois, définie avec la personne hébergée sur la base d'un projet individuel d'accompagnement

Participation financière : caution de 80 euros

80 euros par mois pour une personne seule

Montant évolutif en fonction de la composition familiale

Maison de vie



En libre accès tous les jours ouvrables de 9h à 16h, les bénéficiaires du dispositif sont accueillis dans un lieu d'écoute et d'échange pour :

- Partager des repas communautaires
- Des activités ludiques, sociales et culturelles
- Fêter les moments forts

Et surtout pour être écoutés, respectés et accompagnés

Médecin coordonnateur

Valide les demandes d'admissions.

Coordonne les différentes prises en charge médicales.

Infirmière Cadre

Est co-garante de l'admission des personnes dans le dispositif.

Assure la coordination des activités de l'équipe pluridisciplinaire

Psychologue

Propose un suivi adapté aux besoins de la personne qui le souhaite. Une écoute et un soutien à l'équipe

TISF et AVS *

Accompagnent la personne pour une meilleure autonomie dans les actes de la vie quotidienne

Infirmière Coordonnatrice

Accompagne la personne dans son parcours de soins, en vue d'une prise en charge globale

Assistante de service sociale

Accompagne la personne dans la réalisation de ses démarches (administratives, recherche de logement, gestion budgétaire, projet professionnel, etc.)

Agent Logistique

Assure l'entretien et la maintenance des appartements.



ASETIS c'est aussi...

- Un pôle prévention
- Un projet d'autonomie en santé de la maison de vie

Pour avoir des informations sur ces dispositifs n'hésitez pas à nous appeler au 0262258081 ou allez visiter notre site www.asetis.re